



## Plan d'action en cohabitation sociale

# Pour un milieu sécuritaire, inclusif et accueillant



**Le 21 novembre 2024** – Développé de concert avec le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, la Corporation Développement Communautaire de Trois-Rivières, le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy, ainsi que les organismes communautaires, le [premier Plan d'action en cohabitation sociale](#) piloté par la Ville de Trois-Rivières présente des initiatives concrètes pour favoriser le vivre-ensemble et répondre aux enjeux liés à l'itinérance dans plusieurs quartiers de Trois-Rivières et particulièrement au centre-ville.



## Une cinquantaine d'actions concrètes

Résultant du [Forum sur la cohabitation sociale](#) tenu en mai 2024, le plan d'action, qui se déploiera jusqu'en 2027, met l'emphase sur les espaces publics et cible plus d'une cinquantaine d'actions réparties dans les 6 champs d'interventions suivants :



1. Sécurité dans l'espace public
2. Aménagement, propreté et entretien de l'espace public
3. Animation du milieu et occupation positive de l'espace public
4. Inclusion sociale et participation citoyenne
5. Hébergement et logement pour les clientèles vulnérables
6. Expertise, innovation et concertation

**Ville de Trois-Rivières**  
Direction des communications  
et de la participation publique

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville  
C.P. 368  
Trois-Rivières (Québec)  
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002  
Ligne média : 819 384-2980  
communication@v3r.net

## La réponse de toute une collectivité à un enjeu social

Véritable engagement collectif pour créer un milieu de vie plus inclusif, sécuritaire et accueillant à Trois-Rivières, ce plan d'action vise un équilibre entre les préoccupations des résidentes et résidents, la protection des plus vulnérables et la préservation de la qualité de vie dans notre ville.



Pour y arriver, le document établit clairement les rôles et responsabilités des partenaires institutionnels et des organismes communautaires impliqués afin d'optimiser la complémentarité et la coordination des actions de chacun.

Tout au long de son application, un comité de suivi veillera à l'avancement des actions, à la documentation des progrès réalisés et aux éventuels ajustements à apporter.



Bien plus qu'une simple réponse aux enjeux actuels, ce plan d'action incarne une vision à long terme et un engagement à faire de Trois-Rivières un modèle de cohabitation sociale harmonieuse pour les années à venir.



Certaines actions de ce plan sont soutenues par le Fonds pour bâtir des communautés plus sécuritaires du ministère de la Sécurité publique du Québec. Cette aide financière est rendue possible grâce aux investissements de Sécurité publique Canada.

## À propos de l'instance RADAR



L'instance RADAR a été créée en 2022 en réponse à la complexité des enjeux sociaux et au besoin de décloisonner les actions. Son objectif est de rassembler le milieu municipal, communautaire, scolaire et de la santé afin de travailler de manière concertée et d'harmoniser les interventions sur le territoire.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation publique

**Ville de Trois-Rivières**  
Direction des communications  
et de la participation publique

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville  
C.P. 368  
Trois-Rivières (Québec)  
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002  
Ligne média : 819 384-2980  
communication@v3r.net